



Elaboration du document d'objectifs du site  
Natura 2000 (SIC) FR1102006 « Bois des  
Réserves, des Usages et de Montgé» (77)

Date : 21/02/2013  
Etat du CR : rédigé le 14/02/2013  
Rédactrice : Céline BERNARD (Biotope)  
Approbateur : Sylvain FROC (Biotope)  
Validateurs : Jacques ROUSSEAU (Président  
du comité de pilotage)  
Géry WAYMEL (Communauté de communes  
du Pays de l'Ourcq)  
Olivier PATRIMONIO (DRIEE Ile-de-France)  
Christophe SOTTEAU (Chambre  
d'agriculture 77)  
Roland RODDE (DDT 77)

**Relevé de décision de l'atelier du groupe de travail « gestion des milieux ouverts » du 23/01/2013**

La liste des participants présents et excusés figure en annexe.

**Objet de l'atelier :** Présentation des mesures de gestion, des engagements et des recommandations de la charte Natura 2000.

- Introduction par monsieur ROUSSEAU puis tour de table ;
- Rappel par Céline BERNARD des enjeux écologiques du site et des objectifs de conservation, présentation des mesures de gestion possibles à mettre en œuvre sur le site, des engagements et des recommandations de la charte Natura 2000 (cf. diaporama en annexe) ;
- Présentation par Christophe SOTTEAU des mesures de gestion concernant les MAET possibles à mettre en œuvre sur le site.

N°	Remarques/questions
1	Jacques ROUSSEAU demande s'il serait possible d'obtenir une délimitation cadastrale précise du site. Roland RODDE l'informe que cela est possible et que cette cartographie pourra être annexée dans le DOCOB. La DDT fournira à la Communauté de communes le fond de données du cadastre.
2	Céline BERNARD rappelle les enjeux de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site, ainsi que les objectifs de conservation. Christophe SOTTEAU présente un tableau des MAET qu'il est possible de mettre en place sur le site.
3	Après discussions techniques et échanges avec les agriculteurs présents, les MAET retenues et validées par le COPIL sont celles présentées dans le tableau figurant à la page suivante.
4	Les modifications seront apportées dans le document final présenté le 27 mars 2013.

Code mesure	Libellé mesure	Montant unitaire annuel en euros	Unité	Type de couvert	Engagement unitaire 1	Engagement unitaire 2	Engagement unitaire 3	Engagement unitaire 4	Engagement unitaire 5	C11 Formation PI	C14 Diagnostic individuel
IF_USAG_ZR1	Création et entretien de zones refuges pour la faune	392,00	S	Zone de régulation	COUVER05					non	oui
IF_USAG_HE1	Création et gestion couvert herbacé avec limitation fertilisation à 30 U N	370,00	S	surfaces en herbe	SOCLEH01 - 76 €	HERBE_01 enregistrement 17 €	HERBE_02 limitation ferti 30 U N 119 €	COUVER06 158 €		non	oui
IF_USAG_HE2	Création et gestion d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche au 31/07	600 plafond 614,93	S	surfaces en herbe	SOCLEH01 76 €	HERBE_01 enregistrement 17 €	HERBE_03 absence ferti 135 €	HERBE_06 retard fauche (4,48 * 73 * 0,7 * 1 * 1) = 228,93 €		non	oui
IF_USAG_HE3	Gestion couvert herbacé avec limitation fertilisation à 30 U N	212,00	S	surfaces en herbe	SOCLEH01 - 76 €	HERBE_01 enregistrement 17 €	HERBE_02 limitation ferti 30 U N 119 €			non	oui
IF_USAG_HE4	Gestion couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche au 31/07	450 plafond 456,93	S	surfaces en herbe	SOCLEH01 - 76 €	HERBE_01 enregistrement 17 €	HERBE_03 absence ferti 135 €	HERBE_06 retard fauche (4,48 * 73 * 0,7 * 1 * 1) = 228,93 €		non	oui
IF_USAG_AU1	Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	548,00	S	couverts mellifères ou faune sauvage	COUVER07					non	oui
IF_USAG_GE1	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	126,00	S	gel	COUVER08					non	oui
IF_USG_CG1	Réduction phyto -40% herbi et -50% hors herbi	188,00	S	grandes cultures	PHYTO_01 11 €	PHYTO_04	PHYTO_05			oui	oui
IF_USG_CG2	Réduction phyto -30% herbi et -35% hors herbi	110,00	S	grandes cultures	PHYTO_01 11 €	PHYTO_14	PHYTO_15			oui	oui
IF_USG_CG3	Absence de traitement phyto	240,00	S	grandes cultures	PHYTO_01 11 €	PHYTO_03				oui	oui
IF_USAG_HA1	Entretien de haies sur 1 coté	0,19	L	Linéaires de haies	LINEA_01					non	oui
IF_USAG_HA2	Entretien de haies sur 2 cotés	0,34	L	Linéaires de haies	LINEA_01					non	oui
IF_USAG_BO1	Entretien des bosquets	127,82	S	Bosquets	LINEA_04					non	oui
IF_USAG_AR1	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	6,95	P	Arbres isolés ou en alignements	LINEA_02					non	oui
IF_USAG_PE1	Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau	75,70	P	Élément ponctuel mare ou plan d'eau	LINEA_07					non	oui
IF_USAG_FO1	Entretien des fossés et rigoles de drainage (hors cours d'eau et ouvrages maçonnés)	1,14	L	Linéaires de fossés	LINEA_06					non	oui